



Plus d'un mois depuis son retour à la tête du Conseil Electoral Provisoire (CEP), le président Max Mathurin qui s'était absenté pour des raisons de santé, a donné, mercredi 26 novembre, sa première conférence de presse, où il fait le bilan des activités déjà réalisés au sein de l'institution, depuis le mois de juillet 2014, a constaté HPN.

M. Mathurin parle, notamment des réalisations sur le plan administratif et institutionnel, les grands défis et les perspectives de l'institution.

Le fonctionnement de l'institution, l'installation des BED et des BEC, les rapports du CEP avec les partenaires internationaux et locaux (Parlement et Exécutif), la question du budget, et le renforcement institutionnel, sont entre autres points pertinents qui ont été soulignés par le président Mathurin.

M. Mathurin a aussi indiqué qu'actuellement, en raison de nombreuses contraintes budgétaires, le CEP est dans l'incapacité de répondre aux besoins des BED et des BEC, annonçant en même temps que le CEP va assurer la logistique et la sécurité des BED et BEC au niveau de 3 départements.

Haïti-Elections : Max Mathurin revient au CEP, dresse un premier bilan

Écrit par RLJ/HPN

Mercredi, 26 Novembre 2014 14:08

Comme autres défis auquel le CEP fait face, son président rappelle l'absence d'un cadre légal (loi électorale) qui empêche l'institution d'organiser les élections.

Le CEP compte réactiver les commissions spécialisées aux opérations électorales, la formation des membres des BED et BEC, également lancé son site web, a annoncé le président Mathurin.

Un autre projet du CEP est le lancement d'une table de discussions sur le processus électoral, avec tous les secteurs concernés.

Max Mathurin n'écarte pas la possibilité pour que le CEP relance le processus d'inscription pour les partis politiques qui ne l'ont pas encore fait.

Par ailleurs, le président du CEP a fait savoir qu'il est toujours possible d'empêcher au peuple haïtien d'éviter la situation fatidique du deuxième lundi du mois de janvier 2015, date à laquelle le mandat de la 49^e législature prendra fin. Aussi, Max mathurin lance un « vibrant appel aux acteurs concernés à se surpasser pour trouver une issue favorable et convenable à tous ».